

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° = 20758

Déclaration de Maladie : N° P19- 0009184

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3242

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Réformée

Nom & Prénom : EL AIT chadi

Date de naissance :

Adresse : Rue 76 n° 35 groupe Poujol - Casab

Tél. : 06 66 33 92 77

Total des frais engagés : 18.93,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



11/01/2009

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : LOUKMAN EL AIT chadi Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection gynéologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 19/11/19



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/19	consultation		gratuit	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL LOTE Mme. BENJELLOUN NEAMA 10, av. Oued Tensift El Oued PHARMACIE EL LOTE MUN NEAMA EL LOTE	9/11/19	46.25 Montant HT TVA 20% Montant TTC

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

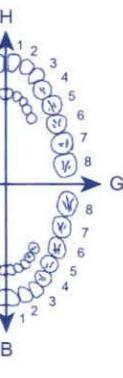
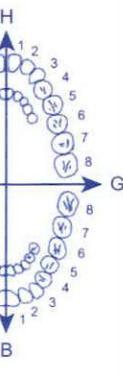
AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000	G 00000000		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	H 35533411	G 11433553		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

19/11/2019

Casablanca, Le:

~~PHARMACE~~

~~Abdel BENI NEAMA~~

~~313 Bd. Oued El Oufa~~

~~Casablanca - Tel. 022.91.60.23~~

Mme Loukili El Aji Chadia

INNOHEP 3500

1 S/C par jour (pendant 4 jours)

NASONEX

1 appl 4 fois par jour

SINGULAIR

1 comprimé le matin

PRETERAX

1 comprimé le matin

1's

1's

1's

1's

~~PHARMACE~~
~~Abdel BENI NEAMA~~
~~313 Bd. Oued El Oufa~~
~~Casablanca - Tel. 022.91.60.23~~



Titulaire de l'AMM au Maroc : POLYMEDIC

Quartier Arsalane-Rue Amyot d'invile

BP 10877 CASABLANCA-MAROC

INNOHEP® 3500 U.I anti-Xa/0.35 ml

Solution injectable (S.C.)

Boîte de 2 seringues pré-remplies



6 118001 200603

PPV : 100 DH 50

Titulaire de l'AMM au Maroc : POLYMEDIC

Quartier Arsalane-Rue Amyot d'invile

BP 10877 CASABLANCA-MAROC

INNOHEP® 3500 U.I anti-Xa/0.35 ml

Solution injectable (S.C.)

Boîte de 2 seringues pré-remplies



6 118001 200603

PPV : 100 DH 50

Titulaire de l'AMM au Maroc : POLYMEDIC

Quartier Arsalane-Rue Amyot d'invile

BP 10877 CASABLANCA-MAROC

INNOHEP® 3500 U.I anti-Xa/0.35 ml

Solution injectable (S.C.)

Boîte de 2 seringues pré-remplies



6 118001 200603

PPV : 100 DH 50

Titulaire de l'AMM au Maroc : POLYMEDIC

Quartier Arsalane-Rue Amyot d'invile

BP 10877 CASABLANCA-MAROC

INNOHEP® 3500 U.I anti-Xa/0.35 ml

Solution injectable (S.C.)

Boîte de 2 seringues pré-remplies



6 118001 200603

PPV : 100 DH 50

Titulaire de l'AMM au Maroc : POLYMEDIC

Quartier Arsalane-Rue Amyot d'invile

BP 10877 CASABLANCA-MAROC

INNOHEP® 3500 U.I anti-Xa/0.35 ml

Solution injectable (S.C.)

Boîte de 2 seringues pré-remplies



6 118001 200603

PPV : 100 DH 50

NASONEX 50 µg/dose

Suspension pour pulvérisation nasale

Flacon de 120 doses

P.P.V: 136,20 DH

Distribué par MSD Maroc



6 11

122,40



SINGULAIR® 10 mg.
Montelukast sodique.

Boîte de 28 comprimés pelliculés.

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 – BOUSKOURA

P.P.V: 307,00 DH

AMM 206DMP/21/NCI

7473/310314-1

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

Casablanca, Le :

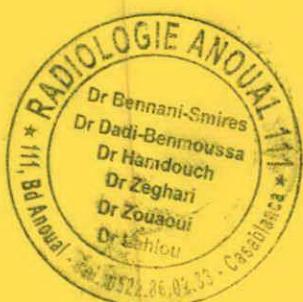
19/11/2019

Mme LOUKILI EL AJI Chadia

Renseignements cliniques

ATCD DE KYSTES MAMMAIRE

- Mammographie + Echographie mammaire



Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 19017468 N° Facture : 19017175 Date facturati: 20/11/2019

Nom et prénom du patient : Mme LOUKILI EL AJI CHADIA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
MAMMO+ECHO MAMMAIRE	1.00	880.00	880.00
			Sous-Total 880.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit cent quatre-vingt dirhams **Total :** **880.00DH**

Adhérent	: EL AJI CHADIA	Part organisme	: 0.00 DH
Mle	: 03242	Part patient	: 880.00 DH
PC N°	:		



www.anoual.ma | E-mail : anoual@menara.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | Accueil Général : +212 522 86 09 99/06 11 05 54 68

Imagerie du Sein, Echographies, Densitométrie : +212 522 86 09 89/06 45 28 72 92

IRM | Scanner : +212 05 22 86 09 79/06 11 05 54 82 | Secrétariat Administratif : +212 522 86 28 00 | Fax : +212 522 86 09 93

TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921

Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatima DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 20 Novembre 2019

DR LAYACHI-TAHIRI FAOUZIA

MME. LOUKILI EL AJI CHADIA

COMPTE RENDU

MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE AVEC TOMOSYNTHESE

Indication :

Bilan de contrôle, dernier bilan en 2014, objectivant un petit adénofibrome probable de 5,5 x 4mm, sous aréolaire externe du sein droit.

Technique :

Réalisation d'incidences crânio-caudales et médio-latérales obliques avec tomosynthèse.

Résultat :

- Seins en involution graisseuse avancée, correspondant à une densité de type 1.
- Présence d'une petite masse ovoïde, à contours réguliers de 6mm, de projection rétro-mamelonnaire externe sur l'incidence crânio-caudale du sein droit, mieux visible sur l'image de tomosynthèse.
- Absence d'anomalie focale identifiable par ailleurs.
- Visibilité de quelques microcalcifications éparses, régulières, rondes de type dystrophique.
- Prolongements axillaires montrant des ganglions de faible densité.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

- Au niveau du sein droit, sur le méridien de 8H, à 2cm du mamelon, présence d'une formation hypoéchogène, à contours réguliers, sans vascularisation notable, mesurant 6,9 x 2,4mm, correspondant à la formation notée en 2014, d'aspect inchangé.
- Absence d'anomalie identifiable par ailleurs au niveau de l'échostructure des deux seins et des creux axillaires.

Conclusion :

Bilan mammo-échographie ne montrant pas d'anomalie, retrouvant un petit adénofibrome probable juxta mamelonnaire externe droit, connu depuis 2014, d'aspect inchangé (BIRADS 2).

PR BENNANI-SMIRÉS

